

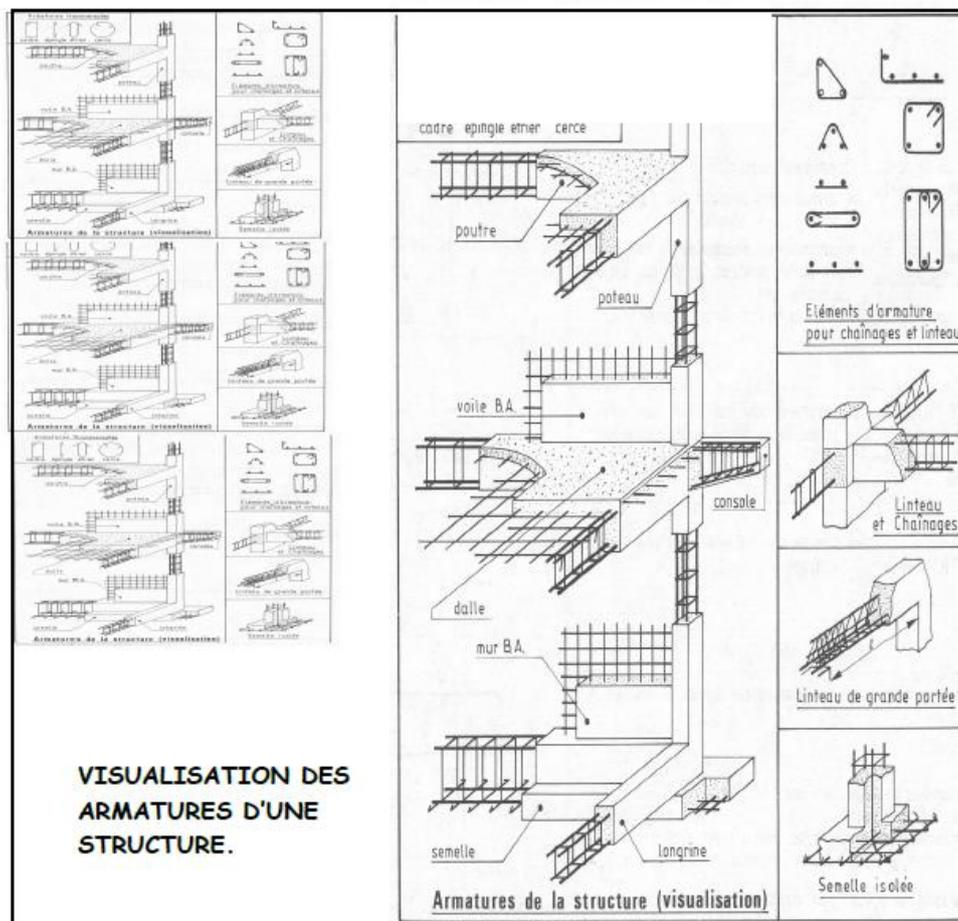
6 - Dessins d'armatures

Les **dessins d'armatures** ou **dessins de ferrailage** doivent définir complètement les armatures des ouvrages en béton armé.

Ils fournissent :

- une description complète de chaque acier : diamètre, longueur et forme,
- toutes les indications nécessaires à la mise en place dans les coffrages des aciers façonnés : nombre d'armatures identiques, position des armatures entre elles, cotes d'enrobage et recouvrements éventuels des barres d'acier.

Les dessins d'armatures sont essentiellement des dessins de détails (échelle 1/10 ou 1/20) où chaque élément (poteau, poutre, linteau, escalier, ...) fait l'objet d'un dessin comportant une élévation et une ou plusieurs coupes. Mais les planchers font généralement l'objet de dessin à l'échelle 1/50.



Les dessins d'armatures sont détaillés dans un autre document « Dessin technique » consacré exclusivement aux dessins d'armatures.